

Compte rendu de la Commission Tourisme/Coopération Internationale

8 novembre 2007

Présents : MM Sellot, Roux, Rochon, Fouillet, Dessome, Fragnon.

Bilan Chantier International de Jeunes 2007 :

Pour cette édition 2007, seules deux communes ont participé au Chantier international de Jeunes : Franchesse du 9 au 18 juillet et Louroux Bourbonnais du 18 au 30 juillet.

Franck Dessome rappelle les conditions de déroulement de ce chantier sur les deux communes constitué de 12 personnes.

A Franchesse, le groupe était hébergé à la salle polyvalente de la commune. Les travaux initialement prévus (valorisation d'un chemin de randonnée) n'ont pas été réalisés. Mais les jeunes ont pu rejoindre et reconsolider un muret de l'église.

Le groupe a été ravi de l'accueil, des animations et des contacts avec les habitants de la commune.

A Louroux-Bourbonnais, les jeunes étaient logés à la salle polyvalente de la commune et aller prendre leur douche au Plan d'eau de Vieure.

Les travaux portaient sur de la maçonnerie en vue de la restauration de piliers de passerelles nécessaires à la pratique des chemins de randonnée de la commune et quelques travaux de maçonnerie à l'école et à la mairie.

Le technicien de la commune a bien encadré le groupe. Cependant, il a dû diviser les jeunes en deux, ne pouvant pas tous les surveiller : certains jeunes travaillant, d'autres restant à la salle pour faire la cuisine, le ménage... ce qui a été mal perçu par le groupe. Mais tout cela s'est passé dans une bonne entente.

Le seul bémol avancé est celui de la population locale qui a peu rencontré les jeunes qui, du coup, se sont peu sentis intégrés.

Quelques communes seraient intéressées pour l'organisation d'une nouvelle édition l'année prochaine.

Ainsi Agonges, Autry-Issards et Louroux-Bourbonnais souhaiteraient accueillir le Chantier de Jeunes en 2008. Pour Saint Menoux, M. Fouillet précise qu'il poserait la question, prochainement, aux élus communaux.

Il est informé que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.